

***Guide à l'intention des candidat·es
à l'examen national de certification
du Conseil canadien d'orthoptique***

Table des matières

Renseignements généraux	4
Admissibilité	5
Inscription	5
Mesures d'adaptation	5
PREMIÈRE PARTIE : Examen écrit	6
Pondération de l'examen écrit	7
Types de question	7
Conseils pour bien répondre aux questions à choix multiple	8
Note de passage et échec	9
Transmission des résultats de l'examen écrit	9
Directives pour l'examen écrit	9
Appel des résultats de l'examen écrit	12
PARTIE 2 : Examen oral	12
Conseils pour réussir	15
Directives pour l'examen oral	16
Jour de l'examen	17
Problèmes techniques pendant l'examen	19
Reprise de l'examen	19
Conflits d'intérêts réels ou potentiels	20

Transmission des résultats de l'examen oral	20
Intégrité universitaire	20
Appel des résultats de l'examen oral	20
Prix de réussite	21
Maintien de la certification	21

Renseignements généraux

Nous vous félicitons d'avoir entrepris les démarches pour devenir orthoptiste certifié·e par le Conseil canadien d'orthoptique (CCO). Le titre **OC(C)** est attribué par le CCO aux candidat·es qui répondent aux normes établies pour pouvoir exercer l'orthoptique au Canada. Toute personne qui détient ce titre possède les connaissances et les compétences cliniques nécessaires pour exercer la profession. Le présent guide contient des renseignements destinés à ceux et celles qui souhaitent déposer une demande d'inscription à l'examen national de certification du CCO ou qui en ont déjà fait la demande.

L'examen compte deux volets : écrit et oral. Il faut réussir l'examen écrit pour être admissible à l'examen oral. L'examen écrit porte sur les compétences, la pensée critique et la résolution de problèmes appliquées à l'exercice de l'orthoptique. Le contenu de l'examen est conforme au programme de formation en orthoptique et au profil des compétences des orthoptistes du Canada. L'examen sera donné de façon équitable pour tous/toutes les candidat·es. Il est donné en anglais et en français. Le CCO se réserve le droit de modifier les politiques énoncées dans le présent guide au besoin.

L'examen écrit aura lieu le mercredi 3 mai 2023, de 9 h à 12 h, heure locale de la ville des candidat·es.

L'examen oral aura lieu le samedi 10 juin 2023. L'heure n'est pas encore déterminée.

Les deux volets de l'examen national de certification du CCO



Il faut avoir réussi la partie écrite (examen de qualification) pour être admissible à l'examen oral.

Admissibilité

Les personnes qui ont terminé un programme de formation canadien agréé en orthoptique sont admissibles à l'examen de certification du CCO.

Les personnes qui ont obtenu un diplôme du Programme d'intégration francophone des orthoptistes (PIFO) sont admissibles à l'examen national de certification du CCO.

Les orthoptistes formé·es à l'étranger peuvent être admissibles à l'examen, mais doivent en obtenir l'autorisation auprès du Comité des admissions et de la formation du CCO. Vous trouverez le formulaire de demande d'admissibilité à l'examen national de certification sur le site Web du Conseil canadien d'orthoptique à l'adresse www.orthopticscanada.org.

Inscription

Les formulaires d'inscription sont disponibles auprès des responsables des programmes de formation en orthoptique et du Programme d'intégration francophone des orthoptistes (PIFO), de même que sur le site Web du CCO (www.orthopticscanada.org). Vous devez vous informer au sujet des exigences à respecter et de la date limite pour les demandes d'inscription.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation pour les examens pourront être approuvées pour réduire ou éliminer les entraves découlant d'une incapacité ou autre caractéristique protégée visée par les lois canadiennes en matière de droits de la personne. Les mesures d'adaptation sont étudiées sur une base individuelle.

Vous devez déposer une demande écrite à cet effet avec votre demande d'inscription à l'examen du CCO. Votre demande doit notamment comprendre ce qui suit :

- description claire et concise des mesures d'adaptation demandées;
- description précise de la nature de l'incapacité et sa gravité;
- pièces justificatives, provenant d'un/une professionnel·le de la santé ou d'un/e thérapeute :

- indiquant que vous avez subi une évaluation et donnant la date de cette évaluation;
 - décrivant l'incapacité, en précisant le diagnostic reçu et la date d'apparition de l'incapacité;
 - décrivant vos limites fonctionnelles actuelles;
- tout document appuyant votre demande.

Le CCO traitera de manière confidentielle tous les documents médicaux et pièces justificatives reçus à cet égard; il les consultera strictement pour déterminer les mesures d'adaptation nécessaires, le cas échéant.

La décision finale au sujet des mesures d'adaptation relève de la présidence du CCO, en collaboration avec le/la responsable en chef de l'examen et le Comité des examens. En prenant sa décision, le CCO doit veiller à ce que le fait d'accorder des mesures d'adaptation ne nuise pas à la validité et à l'intégrité de l'examen de certification.

PREMIÈRE PARTIE : Examen écrit

L'examen écrit du CCO a lieu chaque année le premier mercredi du mois de mai. Il comprend 150 questions à choix multiple. Des exemples de questions sont fournis ci-dessous. Dans la version française de l'examen, on accepte l'ancienne et la nouvelle orthographe. L'examen dure trois heures et commence à 9 h (heure locale). L'examen aura lieu et sera surveillé à l'endroit où les candidat-e-s inscrit-e-s dans un programme d'enseignement de l'orthoptique agréé ou au PIFO reçoivent leur formation. Les orthoptistes formé-es à l'étranger devront soumettre une demande pour que le CCO autorise une personne à assurer la surveillance de l'examen (le/la président-e du Comité des examens communiquera avec ces candidat-es une fois que leur demande aura été acceptée pour leur expliquer la marche à suivre pour obtenir un/une surveillant-e). Ils/elles seront responsables de tous les frais engagés pour la surveillance.

Pondération de l'examen écrit

<u>Pondération de l'examen écrit</u>	<u>Pourcentage de chaque sujet (nombre de questions)</u>
Amblyopie	10 % (n = 14)
Anatomie	7 % (n = 11)
Ophtalmologie générale	13 % (n = 20)
Physiologie motrice et strabisme	19 % (n = 28)
Neuro-ophtalmologie, formes particulières de strabisme, strabisme restrictif	21 % (n = 32)
Optique	9 % (n = 13)
Pharmacologie	4 % (n = 6)
Physiologie sensorielle et strabisme	17 % (n = 26)
Total	100 % (n = 150)

Types de question

L'examen comprend uniquement des questions à choix multiple, chaque question comportant quatre choix de réponse au maximum. Vous devez choisir l'unique **bonne** réponse et remplir le cercle correspondant sur la feuille-réponses. Vous pouvez écrire sur votre livret d'examen.

Exemples de questions :

Un patient âgé de 3 ans se présente avec une acuité visuelle non corrigée de 20/300 OD et 20/30 OS. La réfraction sous cycloplégie est de +4,00 sphérique OD et plano OS. Parmi les plans de traitement suivants, lequel serait le plus approprié?

- Occlusion de l'œil gauche temps plein et suivi dans six semaines.
- Réfraction complète sous cycloplégie, occlusion de l'œil gauche temps plein et suivi dans trois semaines.
- Réfraction complète sous cycloplégie, occlusion de l'œil gauche temps plein et suivi dans seize semaines.
- Occlusion de l'œil gauche deux heures par jour et suivi dans six mois.

Réponse : B

On procède à une rétinoscopie sur une patiente. Le réflexe se neutralise dans le méridien 090 avec une lentille sphérique de -2,00. Le réflexe se neutralise dans le méridien 180 avec une lentille sphérique de +3,00. En supposant une distance de travail de 67 cm, quelle est l'ordonnance pour les lunettes?

- a. -2,00 + 1,00 x 180
- b. +3,00 + 2,00 x 090
- c. -3,50 + 5,00 x 090
- d. -3,50 + 5,00 x 180

Réponse : D

Une femme vient consulter, car elle craint que sa fille de neuf mois ait les yeux croisés. La grossesse, le travail et l'accouchement se sont déroulés normalement. Il n'y a aucun antécédent d'anomalies oculaires dans la famille. En examinant l'enfant, on constate une voûte nasale plate ainsi que de larges brides épicanthiques. La réflexion cornéenne est symétrique. Tout le reste semble normal. Avec quelle condition ces observations concordent-elles?

- a. Pseudo-ésotropie
- b. Ésotropie
- c. Exophorie
- d. Ésotropie accommodative

Réponse : A

Conseils pour bien répondre aux questions à choix multiple

Lisez attentivement chaque question et les quatre réponses proposées.

Vous pouvez encrer ou surligner certains mots-clés pour préciser le sens de la question. Le bon choix est celui qui correspond à **toutes** les parties de la question; c'est pourquoi il faut porter particulièrement attention aux mots de négation (aucun, pas, ni), aux superlatifs (plus, mieux, meilleur) et aux adverbes (habituellement, souvent, généralement, peut-être, fréquemment). De même, dans les questions à choix multiple, il faut prêter attention aux mots exprimant l'absolu (toujours, jamais, seulement, tous, uniquement) pour les faits incontestables.

Recherchez la meilleure réponse et ne vous laissez pas tromper par d'autres choix qui pourraient être considérés comme possibles, mais moins applicables que la réponse considérée comme correcte.

Si un choix ne semble bon qu'en partie, éliminez-le provisoirement. Parmi les autres options, sélectionnez celle qui vous semble la *plus* appropriée.

Note de passage et échec

Seules les personnes qui réussissent l'examen écrit peuvent passer l'examen oral. La note de passage à l'examen écrit est de 70 %. Il s'agit d'une note absolue; on n'applique pas de « courbe en cloche » à la note.

Les personnes qui échouent à l'examen écrit ne seront pas invitées à faire la deuxième partie de l'examen de certification. Si vous le désirez, vous pouvez déposer une nouvelle demande pour reprendre l'examen l'année suivante. Vous avez trois chances de réussir l'examen. Après trois échecs, vous devrez suivre un programme de formation agréé d'au moins deux mois avant de soumettre une nouvelle demande d'inscription.

Transmission des résultats de l'examen écrit

Les résultats vous seront envoyés par courriel dans la semaine qui suit l'examen (les personnes formées à l'étranger qui ne fournissent pas d'adresse courriel doivent prévoir un délai plus long, puisque leur résultat sera envoyé par la poste). Vous saurez si vous avez réussi ou échoué à votre examen, mais aucune note ne vous sera donnée. L'examineur ou l'examinatrice en chef vous signalera plutôt vos forces et vos faiblesses. Les personnes qui ne fournissent pas d'adresse courriel reçoivent leurs résultats dans une lettre envoyée par messagerie. Les résultats ne sont pas donnés par téléphone ni sur le site Web du CCO. ***Les résultats sont transmis à la direction du programme de formation si le/la candidat-e a signé l'autorisation à cet effet sur le formulaire de demande d'inscription.***

Directives pour l'examen écrit

- Le jour de l'examen, vous devez présenter une **pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement** (permis de conduire, carte d'assurance maladie, carte d'attestation de majorité ou passeport). La personne chargée de la surveillance examinera votre pièce d'identité et vérifiera si votre nom figure bien sur la liste des personnes admises à l'examen.
- Les salles d'examen varient d'un site à l'autre et on ne peut faire aucune garantie quant aux conditions ambiantes. Veuillez vous vêtir en conséquence.

- Les bouteilles d'eau transparentes sans leur emballage et les bouteilles réutilisables transparentes sont permises. Veuillez ne pas mettre de cubes de glace dans les bouteilles ou quoi que ce soit qui pourrait faire du bruit et déranger les autres. Tout objet qui soulève des doutes chez le/la surveillant-e sera interdit pendant l'examen. Il est interdit de manger quoi que ce soit durant l'examen, sauf circonstances particulières et avec l'autorisation du/de la responsable en chef de l'examen. Il est interdit de fumer dans la salle d'examen. Par respect pour ceux qui souffrent d'allergies, d'asthme ou de maux de tête dus à une sensibilité à des produits chimiques, évitez d'utiliser des produits parfumés, comme du parfum, de l'eau de Cologne, de la lotion après-rasage, etc.
- L'usage d'appareils électroniques est interdit durant l'examen – même s'ils ne servent que de chronomètres. Cela comprend, entre autres, les cellulaires, les téléphones intelligents, les montres intelligentes, les calculatrices, les ordinateurs portables, les ordinateurs, les tablettes, les enregistreurs, les caméras, les iPod, les casques d'écoute (antibruit ou non, portés dans ou sur les oreilles), les dictionnaires électroniques, les clés USB. Les montres analogiques, sans fonctions électroniques, sont autorisées. **Les cellulaires et tout autre appareil électronique doivent être éteints.**
- Les bouchons d'oreille en mousse sont permis, mais doivent être examinés par le/la surveillant-e au moment d'entrer dans la salle d'examen. Il vous incombe de veiller à être en mesure d'entendre toutes les instructions, y compris l'heure du début et de la fin de l'examen, que vous utilisiez ou non des bouchons d'oreille.
- Vous devez apporter vos propres crayons et effaces. Les stylos sont autorisés, mais non recommandés. N'apportez pas de papier brouillon dans la salle d'examen, il vous sera fourni sur place.
- Pour des raisons de sécurité, vous ne pouvez apporter que ce qui suit à votre bureau : crayons et effaces, pièce d'identité, bouteille d'eau transparente, trousse d'examen du CCO fournie par le/la surveillant-e. Tout autre effet personnel, y compris les manteaux, les vestes, les sacs à main et autres sacs et les cellulaires, doit être placé à l'endroit indiqué par le/la surveillant-e dans la salle d'examen. Soyez avisé-e que le CCO ne peut assumer la responsabilité de ces articles. Vous pourrez récupérer vos effets personnels une fois l'examen terminé.
- Vous devez arriver à la salle d'examen désignée à 8 h 45 pour que la personne qui assure la surveillance ait le temps de vérifier votre pièce d'identité et de vous donner les instructions. Les portes se ferment à l'heure exacte du début de l'examen (9 h). En cas

de retard, vous serez admis·e dans la salle d'examen, mais vous N'aurez PAS plus de temps pour faire l'examen. Votre examen se terminera en même temps que celui des personnes arrivées à l'heure.

- Si vous avez besoin d'aller aux toilettes, vous ne pouvez prendre avec vous aucun livret d'examen, aucun papier, etc., et ne pouvez rapporter aucun livre, papier ou autre à votre retour dans la salle d'examen. Vous ne pouvez quitter la salle avant que le/la surveillant·e ait désigné une personne pour vous accompagner. Aucun temps supplémentaire ne vous sera alloué pour finir l'examen.
- Chaque candidat·e recevra une trousse d'examen. **Vous ne pouvez pas l'ouvrir tant que le/la surveillant·e n'en a pas donné l'autorisation.**
 - Vous devez vérifier que la trousse contient tout ce qu'il faut.
 - La trousse contient ce qui suit :
 - livret d'examen;
 - feuille-réponses;
 - formulaire de commentaires sur les questions;
 - formulaire d'évaluation de l'examen écrit;
 - papier brouillon.
- Vous devez remplir la feuille-réponses de manière à ce que le choix correspondant à **LA MEILLEURE RÉPONSE POSSIBLE** soit clair. Pour modifier une réponse, il suffit d'effacer ou de biffer la réponse incorrecte **et toute note superflue. Seules les réponses indiquées sur la feuille-réponses fournie sont notées.**
- L'examen écrit dure trois heures, soit environ une minute par question. Il ne faut donc pas passer trop de temps sur chaque question. Si vous sautez une question pour y revenir plus tard, n'oubliez pas de sauter un espace sur la feuille-réponses également. Vérifiez que le numéro de la question dans le livret correspond au numéro de votre réponse sur la feuille-réponses. Si une question vous pose problème (p. ex., faute typographique, information manquante, interprétation douteuse), indiquez-le dans le **formulaire de commentaires sur les questions** fourni dans la trousse d'examen. Ces commentaires seront lus par le/la responsable en chef de l'examen avant l'attribution de la note finale.
- Au bout des trois heures allouées, vous **devez cesser** d'écrire, y compris sur la feuille-réponses. Il n'y aura pas de temps supplémentaire pour transférer les réponses sur la feuille-réponses. Le/la surveillant·e signalera toute infraction à cette règle. On

demandera aux candidat·es de remettre leur livret d'examen, leur feuille-réponses et tout le papier brouillon (utilisé ou non) dans l'enveloppe individuelle fournie au début de la période. Si nécessaire, vous pouvez remplir le formulaire de commentaires sur les questions à la fin de l'examen, puis l'ajouter à l'enveloppe individuelle fournie, mais sans en retirer le livret d'examen, la feuille-réponses et le papier brouillon que vous y aurez glissés au bout des trois heures allouées (ne serait-ce que pour vérifier si le numéro de vos réponses correspond aux bonnes questions).

- Toute question ou requête concernant l'examen doit être adressée au/à la surveillant·e. Levez la main pour qu'il/elle voit que vous désirez lui parler. Les questions sur le contenu de l'examen **ne** sont **pas** permises.

Appel des résultats de l'examen écrit

Vous pouvez faire appel des résultats si vous avez des raisons de croire qu'une erreur procédurale a été commise durant l'examen écrit. Aucun appel ne sera entendu à propos du contenu de l'examen.

Processus d'appel

Pour en appeler des résultats obtenus à l'examen écrit du CCO, vous devez communiquer, le jour même de l'examen, avec le/la responsable en chef de l'examen, Terasa Warren, par courriel au orthoptress@hotmail.com et lui expliquer les motifs de l'appel.

PARTIE 2 : Examen oral

- L'examen oral se fait virtuellement sur Zoom. Il sert principalement à évaluer votre capacité à appliquer vos connaissances (compréhension, interprétation, jugement et aptitude à préparer un examen et un plan de traitement approprié).
- L'examen oral consiste en deux périodes de questions et réponses d'environ **45 minutes** (voir les sections A et B ci-dessous). À chaque séance, deux personnes (un/une ophtalmologiste et un/une orthoptiste certifié·e) vous feront passer l'examen. Ce ne seront pas les mêmes pour les deux séances.
- Les candidat·es francophones peuvent faire leur examen en anglais ou en français; il y aura des personnes bilingues pour faire passer l'examen.

Section A – Présentation d'un livre d'illustrations

- Des questions normalisées vous seront posées, accompagnées de photos ou de vidéos de patient-es ou de résultats de tests de diagnostic explicatifs (livre d'illustrations).
- Vous devez présenter oralement un diagnostic différentiel, en soulignant les éléments qui vous permettent d'en venir à votre conclusion.
- Les examinateurs et examinatrices du CCO accordent une grande importance à la capacité des candidat-es d'exécuter leur travail en toute sécurité et s'intéressent à **trois domaines cruciaux** en particulier :
 1. traitement orthoptique;
 2. détection des troubles neurologiques;
 3. détection et traitement de la leucocorie.

Exemple de photos utilisées durant l'examen oral



Section B – Scénario clinique

Le scénario clinique permet d'évaluer vos compétences pour les examens cliniques et la prise en charge dans les domaines suivants :

1. Examen sensoriel
 2. Examen moteur
 3. Évaluation et traitement de la diplopie
 4. Synoptophore
 5. Correspondance rétinienne
 6. Rétinoscopie
- Vous devrez procéder à une évaluation orthoptique raisonnable et minutieusement ordonnée d'un même scénario normalisé.
 - Vous devez pouvoir interpréter les résultats des tests orthoptiques et répondre à des questions concernant la façon dont les tests orthoptiques standard sont établis et réalisés.
 - On NE vous demandera PAS d'expliquer le fonctionnement des instruments (le fonctionnement d'un lensomètre, par exemple), mais vous devez pouvoir interpréter les résultats des tests et donner votre avis sur la manière dont les données permettent d'établir un diagnostic.
 - Vous n'avez pas à prendre des notes écrites pendant l'examen et vous n'aurez pas à faire de présentation de cas. Le papier brouillon n'est pas autorisé. Tous les résultats de tests nécessaires seront fournis oralement ou affichés sur une diapositive que vous pourrez consulter à tout moment à l'écran.
 - Vous devez pouvoir poser un diagnostic à partir des informations fournies ou demander des tests supplémentaires si nécessaire.
 - Vous devez pouvoir proposer un plan de traitement et de suivi et expliquer ce plan aux personnes qui vous font passer l'examen, et leur parler de l'éducation importante à faire auprès du/de la patient·e et de sa famille.

Exemple de question posée dans le scénario clinique

On pourrait vous faire une brève présentation de cas ou vous exposer brièvement l'historique d'un·e patient·e :

Exemple : Une personne de 55 ans se plaint d'une diplopie verticale depuis plusieurs années, sans événement déclencheur.

On pourrait vous poser des questions comme : « Quels renseignements serait-il pertinent de recueillir en faisant l'anamnèse? », « Quels tests effectueriez-vous pour un examen complet? »

Les examinateur·trices pourraient vous remettre les résultats de tous les tests pertinents concernant le/la patient·e. Ils/elles pourraient vous montrer une photo des neuf positions du regard (motilité) ou une photo externe, ou encore, vous donner des mesures à interpréter. Vous pourriez aussi recevoir des données spécifiques à interpréter.

Exemple : Une personne présente une hypertropie de 6 dioptries OD en position primaire, en vision de loin et de près. Vous utilisez des prismes pour tenter de provoquer la fusion des images, mais elle n'arrive pas à fusionner. Comment l'expliquer?

On pourra vous demander de poser un diagnostic ou de fournir un diagnostic différentiel. Vous pourrez demander tous les autres tests que vous désirez avant d'établir votre diagnostic.

On pourrait vous demander de formuler des recommandations pour le traitement et le suivi et de parler de l'éducation à faire auprès du/de la patient·e concernant le plan de traitement.

Conseils pour réussir

- Prenez le temps de bien regarder la photo avant de répondre. Arrêtez-vous et réfléchissez bien.
- Écoutez attentivement la question du début à la fin. Ne sautez pas aux conclusions avant d'avoir entendu toute la question.
- Assurez-vous d'avoir bien compris la question. Si vous avez du mal à comprendre, demandez de répéter ou de reformuler la question.
- N'hésitez pas à demander des précisions avant de répondre.
- Décrivez ce que vous voyez sur la photo et employez les **termes ophtalmologiques appropriés**.
- Décrivez la motilité extraoculaire de **manière logique**.
- Répondez seulement à la question qu'on vous pose. Répondez de manière précise, évitez la confusion.
- Si on vous demande de poser un diagnostic, donnez celui qui est **le plus probable**. Si on vous demande un diagnostic différentiel, commencez par celui qui est le plus plausible.
- Écoutez les réponses de l'examineur ou de l'examinatrice. Il/elle vous donnera de l'information qui vous aidera à répondre à la question, et tous les renseignements utiles pour parvenir au bon diagnostic seront fournis dans la question. Il/elle ne tentera pas de vous induire en erreur et ne dissimulera pas volontairement de l'information.

Ne demandez pas à l'examineur ou à l'examinatrice de vous donner une rétroaction sur vos réponses.

Directives pour l'examen oral

AVANT L'EXAMEN :

1. Téléchargez Zoom :

- Une semaine avant la date de l'examen, le/la président-e du Comité des examens du CCO vous enverra un lien pour la **réunion Zoom**.
 - Si vous ne connaissez pas bien Zoom ou n'y avez pas accès, commencez par le télécharger et familiarisez-vous avec la plateforme bien avant le jour de l'examen.
 - Pour savoir comment vous joindre à une réunion Zoom, rendez-vous au <https://youtu.be/hlkCmbvAHQQ>.

2. Réunion test :

- Le/la président-e du Comité des examens organisera une « réunion test » sur ZOOM avec vous au moins une semaine avant la date de l'examen oral.
- Cette réunion vous permettra de tester la plateforme Zoom et d'obtenir des renseignements supplémentaires sur le processus d'examen.

3. Équipement requis :

- Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de veiller à avoir accès à l'équipement nécessaire pour pouvoir passer l'examen oral.
- Nous vous recommandons fortement d'utiliser un ordinateur ou un ordinateur portable pour avoir des conditions optimales et non un téléphone intelligent. Le téléphone intelligent limitera grandement la taille des données cliniques présentées pendant l'examen. Nous recommandons **fortement** un plus grand écran.

Équipement recommandé :

- Ordinateur/ordinateur portable avec caméra Web intégrée ou externe
- Connexion à une source d'alimentation stable pour éviter toute panne de batterie, puisqu'aucun temps supplémentaire ne sera accordé.
- Connexion Internet fiable. Ce sera idéalement une connexion Ethernet, puisque le Wi-Fi n'est pas toujours tout à fait fiable.
- Casque d'écoute avec ou sans micro pour un son d'une qualité optimale

4. Étiquette à respecter sur Zoom et conseils :

- On s'attend à ce que vous portiez une tenue professionnelle.
- Installez-vous dans un endroit calme pour éviter les distractions et interruptions.
- Choisissez une pièce bien éclairée; évitez de vous asseoir face à une fenêtre, car cela vous rendrait difficile à voir et les reflets sur l'écran pourraient vous empêcher de bien voir le contenu de l'examen.

JOUR DE L'EXAMEN

1. Inscription :

- Le jour de l'examen, vous devez vous inscrire en présentant une **pièce d'identité avec photo et signature délivrée par le gouvernement** (passeport, permis de conduire ou carte d'assurance maladie provinciale). Le/la président·e du Comité des examens vous demandera de montrer votre pièce d'identité à la caméra pour la vérifier (il n'y aura pas d'enregistrement, ni par vous ni par les représentant·es du CCO). Vous devrez montrer l'espace où vous vous trouvez pour passer l'examen.
- Rejoignez la **salle d'attente pour l'inscription** en cliquant sur le lien Zoom que vous avez reçu à l'avance.
 - Le CCO n'allouera pas de temps supplémentaire si vous vous connectez en retard, alors prévoyez suffisamment de temps pour pouvoir vous inscrire et ne pas rater le début de l'examen.
- Une fois que le/la président·e du Comité des examens aura terminé votre inscription, vous serez dirigé·e vers une salle d'attente où vous devrez attendre que les examinateurs et examinatrices accueillent les candidat·es pour l'examen oral.

2. Examen :

- Quelques minutes avant l'heure prévue pour le début de l'examen, les examinateurs et examinatrices admettront les candidat·es dans la salle d'examen Zoom, puis dans la salle de sous-groupe qui leur a été attribuée.
- À noter :
 - Il peut y avoir des délais imprévus pendant l'examen et, par conséquent, il se peut que vous ne soyez pas admis·e dans la salle d'examen Zoom à l'heure prévue.

- Ne vous inquiétez pas si cela arrive. Continuez à patienter dans la **salle d'attente Zoom** et un examinateur ou une examinatrice vous donnera accès dès que possible.
- Les délais causés par l'administration de l'examen n'auront pas d'incidence sur le temps dont vous disposez pour passer l'examen.

Dans la salle d'examen :

- L'examen commence une fois que les examinateurs et examinatrices et les candidat-es sont tous/toutes présent-es.
- Vous aurez **45 minutes** pour faire l'examen. L'ordre des examens (scénario clinique ou résultats de tests de diagnostic explicatifs) n'est pas important.
- À noter :
 - Comme Zoom ne permet d'entendre qu'une seule personne à la fois, il y aura des pauses entre les questions et les réponses.
 - Les examinateurs et examinatrices seront là pour vous guider, alors ne vous inquiétez pas si vous avez un problème technologique.
 - Il s'agit d'une nouvelle façon de faire passer l'examen oral, alors tout le monde fera preuve de patience et de souplesse.
 - L'examineur-riche en chef et jusqu'à deux autres modérateur-rices accéderont régulièrement à la salle pour observer le déroulement de l'examen. Ils/elles peuvent ne rester que pour quelques questions ou pour une portion entière de l'examen. Ils/elles laisseront leur caméra éteinte pour ne pas nuire à la concentration des candidat-es. Leur présence a pour seul but de modérer l'examen, d'en assurer la cohérence et l'équité, et non de critiquer ou de noter les candidat-es.
- Une fois l'examen terminé, les examinateur-rices vous renverront dans la salle d'attente Zoom.
- Il y aura une courte pause entre les deux parties de l'examen, le temps que les examinateur-rices terminent les évaluations. Elle pourrait durer de 5 à 15 minutes. Vous devez demeurer devant la caméra pendant toute la pause. Vous serez ensuite dirigé-e vers une autre salle Zoom avec deux autres examinateur-rices pour la deuxième partie de l'examen.
- Une fois la deuxième partie terminée, les examinateur-rices vous renverront dans la salle d'attente Zoom. Il y aura à nouveau une courte pause pendant que les examinateur-rices terminent les évaluations et transmettent les rapports à l'examineur-riche en chef. Veuillez patienter dans la salle d'attente jusqu'à ce que le/la président-e du Comité des examens COC soit prêt-e à vous communiquer vos résultats.

À noter :

- Aucun autre appareil électronique ne peut être utilisé pendant l'examen oral.
- Les montres analogiques, sans fonctions électroniques, sont permises.
- Pendant l'examen, les examinateur·rices signaleront sans délai tout comportement suspect au/à la responsable en chef de l'examen.
- Il est **interdit** de parler avec d'autres candidat·es pendant l'examen ou les pauses.
- Les candidat·es sont autorisé·es à apporter une boisson à l'examen (voir plus haut les instructions concernant l'examen écrit).
- Dès que vous avez terminé les deux parties de l'examen, vous devez remplir un questionnaire d'évaluation de l'examen pour aider le CCO à améliorer le processus.

Problèmes techniques pendant l'examen

- Si l'examen est interrompu en raison de problèmes techniques et que la connexion n'est pas rétablie rapidement, veuillez communiquer sans délai avec le/la président·e du Comité des examens par téléphone ou texto au numéro **905-928-0262** afin d'éviter tout délai.
- Remarque : vous êtes tenu·e de signaler les problèmes techniques au/à la président·e du Comité des examens même si le problème n'est pas de votre côté.

Reprise de l'examen

- La note de passage globale à l'examen oral est de 70 %.
- Vous devez obtenir 70 % dans chaque domaine essentiel pour réussir l'ensemble de l'examen oral.
- Pour avoir droit à une reprise d'un domaine essentiel de l'examen oral, vous devez obtenir un résultat qui se situe dans un intervalle acceptable. Vous devez obtenir au moins 65 % pour pouvoir immédiatement reprendre le domaine essentiel en question, avec d'autres examinateur·rices. Les candidat·es qui obtiennent une note inférieure à 65 % n'ont pas droit à la reprise.

Conflits d'intérêts réels ou potentiels

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, les examinateur·rices ne viendront pas de votre programme de formation ni d'une clinique où vous avez fait un stage, un externat ou une période d'observation, et ce ne sera pas une personne avec qui vous entretenez des liens (membre de la famille, ami, etc.).

Transmission des résultats de l'examen oral

- Une fois le temps alloué écoulé, vous devez demeurer dans la salle d'attente Zoom pendant que les examinateur·rices délibèrent et notent les examens.
- Le/la président·e du Comité des examens du CCO vous fera de nouveau entrer dans la salle d'examen pour vous donner vos résultats en privé.
 - **Remarque : le/la président·e vous dira si vous avez réussi ou échoué, mais sans détailler vos résultats.**
- Les certificats seront envoyés par la poste aux candidat·es qui auront réussi l'examen, ou bien leur seront remis à l'occasion de la collation des diplômes qui aura lieu dans le cadre du Congrès de la Société canadienne d'ophtalmologie de la même année.

Intégrité universitaire

Toutes les questions de l'examen sont la propriété du Conseil canadien d'orthoptique. Il est interdit de copier, de reproduire, d'enregistrer, de photographier, de distribuer ou d'afficher ces questions, par quelque moyen que ce soit, en tout ou en partie. Il est strictement interdit de communiquer avec les autres candidat·es à l'examen ou d'accéder à du matériel d'étude pendant l'examen. Toute violation des principes d'intégrité universitaire sera considérée comme une faute universitaire et entraînera l'arrêt automatique de l'examen pour toutes les parties concernées.

Appel des résultats de l'examen oral

Si vous échouez à l'examen oral (et n'obtenez pas une note assez élevée pour l'examen de rattrapage), vous pouvez faire appel des résultats. Dans ce cas, le/la responsable en chef de l'examen vous remettra une lettre dans laquelle est décrit le processus d'appel. Vous devez faire appel à la présidence du CCO par écrit dans les 30 jours suivant l'examen oral.

Prix de réussite

Tous les candidat-es sont admissibles à deux prix.

1. Prix de distinction du Conseil canadien d'orthoptique (CCO)

Ce prix est remis aux candidat-es qui obtiennent une note de 90 % ou plus à chacun des volets de l'examen national de certification du CCO (écrit et oral). Les récipiendaires reçoivent une attestation ainsi qu'un montant d'argent, et une attestation est également envoyée aux responsables de leur programme de formation pour souligner cette réalisation.

2. Prix d'excellence scolaire de La Société canadienne d'orthoptique (LSCO)

Ce prix est remis au/à la candidat-e qui obtient la note globale la plus élevée pour l'ensemble des deux volets (écrit et oral). Le/la récipiendaire ainsi que les responsables de son programme de formation reçoivent une attestation, mais aucun montant d'argent n'est remis. Le/la candidate doit avoir consenti, dans sa demande d'inscription à l'examen, à ce que son nom soit transmis à LSCO pour la remise de ce prix.

Maintien de la certification

Les orthoptistes canadien-nes doivent faire une demande de renouvellement de leur certification tous les ans. Le/la secrétaire du CCO communique avec les orthoptistes certifié-es à ce sujet, par courriel ou par la poste. Il incombe au/à la candidat-e de veiller à ce que le CCO ait les bonnes coordonnées. Vous pouvez communiquer avec le CCO à l'adresse info@orthopticscanada.org. Tous les trois ans, le CCO exige une preuve que vous avez cumulé au moins 30 crédits de formation continue. Pour connaître la façon d'obtenir ces crédits, consultez le site Web du CCO au www.orthopticscanada.org.